

**Producteur & Référent**

Producteur :  
GAEC Des Co'pains  
361, rue d'Haréville 88800 VALLEROY-le-SEC  
Tél : 09 79 53 66 92  
Mail : legaecdiscopains@gmail.com  
Certification bio depuis 2008

Référent AMAP :  
Frédérique FRINGS  
4 impasse de la Regulée  
88600 Le Boulay  
0329382197

**Consomm'acteur**

NOM :  
Prénom :  
Adresse :  
Tél :  
Mail :

- **PRODUITS** : Les pâtes sont produites avec les œufs (sauf conchigli, rusticci sans œuf), la semoule et la farine de la ferme.  
Les farines sont produites avec les céréales de la ferme et moulues sur meule de pierre à la ferme.

Merci de compléter le tableau ci-dessous correspondant à votre formule choisie :

			09/02		05/04		31/05		12/07		13/09		08/11	
			Qté	Total	Qté	Total	Qté	Total	Qté	Total	Qté	Total	Qté	Total
<b>FARINES</b>	Blé moderne semi-complète	Détail Produit	Prix unitaires											
	Blé variétés Population semi-complète													
	Blé moderne blanche													
	Petit-Épeautre semi-complète													
	Seigle semi-complète													
Sarrasin semi-complète														
<b>PÂTES</b>	Blé poulard et oeufs	Fusilli 400 g	2,95 €											
		Rigoletti 400 g	2,95 €											
		Coquilli 400 g	2,95 €											
		Maccheroni 400 g	2,95 €											
		Tagliatelles 400 g	2,95 €											
	Blé khorazan, sans œuf	Rustici 400 g	3,45 €											
	Petit-Epeautre, sans œuf	Conchigli 400 g	3,45 €											
<b>GRAINES</b>	Pois chiche 500 g	3,70 €												
	Lentillons 500g	3,05 €												
	Lentilles blondes 500g	3,32 €												
	Petit Epeautre 500g	3,15 €												
	Millet 500 g	2,25 €												
	Lin 500 g	1,95 €												
<b>TOTAL PAR LIVRAISON :</b>														
<b>TOTAL :</b>														

Ce contrat vaut engagement du producteur et du consommateur à la charte des AMAP et au règlement intérieur de « de l'AMAP des CARABES ».

**Producteur**

Nous soussignés, GAEC des Co'pains, déclarons avoir pris connaissance des obligations stipulées dans ce contrat et confirmons notre engagement envers les consomm'acteurs pour le respect des principes de productions et de distribution en AMAP.

Date et signature du producteur :

**Consomm'acteur**

Je déclare avoir pris connaissance des obligations qui m'incombent et confirme mon engagement au titre de ce contrat envers le producteur et dans le respect des règles de « de l'Amap des Carabes ».

Date et signature du consomm'acteur :

- **REGLEMENT** : Le paiement s'effectue par chèque(s) au moment de l'engagement par le contrat, à l'ordre de : **GAEC des Co'pains**.  
Les chèques seront encaissés en début de chaque mois.

Chèque N°					
Montant					
Encaissement en début de mois	Février	Avril	Juillet	Octobre	Décembre

Contrat à signer en 3 exemplaires accompagnés du ou des chèques de règlement, libellés à l'ordre de : **GAEC des Co'pains**.